Breuchotte le 14 octobre 2022

FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Association des DDEN de la Haute Saône.

Jean Louis MAUFFREY
Secrétaire
12, rue de la Citadelle
70280. Breuchotte.

Mobile : 06.83.48.90.49

E-mail **:** **mauffrey.jean-louis@orange.fr**

à l'intention des présidents de secteurs et membres du bureau départemental.

PROCES VERBAL de la réunion du CONSEIL D'ADMINISTRATION des DDEN de la HAUTE SAÔNE.

- Date de la réunion : **14 octobre 2022 à 14h00**
- Date d'envoi de la convocation : 26 septembre 2022
- Lieu de la réunion : **inspection académique à Vesoul**
- Membres présents : Mmes Renée Vairon, Brigitte Fouquet, Annie Oudot, Mme Odile Collinet, Mme Anne-Marie Richard, Mme Martine Georges, Mrs Jean-Paul Chariot, Jean-Louis Mauffrey, Laurent Garret, Jacques Humbert, Mr Patrick Villequez
- Membres excusées : Mme Sylvie Clément, Mme Martine Bille, Mr Michel Bardey
- Président de séance : **Laurent Garret**
- Secrétaire de séance : **Jean-Louis Mauffrey**

M. Laurent GARRET, président départemental, prononce un mot d'accueil et présente les excuses de certains membres absents ; il rappelle l'ordre du jour de la réunion.

- **Bilan de la rentrée scolaire en Haute Saône :** Laurent Garret dresse un bilan rapide de la rentrée scolaire dans le département ; celle-ci s'est déroulée sans grand problème. Un enseignant devant chaque classe et un recours assez limité au personnel enseignant contractuel (5 à 10)
- **Feuille de route 2022 / 2023 des DDEN :**
  - Des affichettes seront remises à chaque DDEN et indiqueront à l'entrée de chaque établissement scolaire le nom et les coordonnées du DDEN affecté à cette école.
  - Situation actuelle des effectifs DDEN dans le département : 65 seulement contre plus de 170, il y a quelques années…
  - Quelques actions à mener par les DDEN :
    1. Intervenir au conseil d'école devant les parents d'élèves, se présenter et expliquer le contenu de la mission du DDEN.
    2. Se faire inviter à certaines manifestations organisées par l'école !
    3. La visite des écoles 2022 / 2023 : ajouter deux thèmes dans le rapport de visite !
       - L'hygiène : les blocs sanitaires et leur entretien
       - La vie scolaire dans l'école : harcèlement, violence…
  - Des rencontres à organiser avec les nouveaux cadres de l'Education Nationale dans le département :
    - A Vesoul : nouveau DASEN

- A Luxeuil : nouvelle IEN : Mme Pascale CLAUDEL en remplacement de Mme Lhôte.

- **Appel à tous les DDEN** présents pour organiser le recrutement de nouveaux DDEN et tenter de reconstituer des équipes là où elles ont disparu !
  - Suggestion de Jacques HUMBERT : prendre appui sur les directeurs et directrices d'écoles pour obtenir des informations sur des candidats potentiels. (anciens parents d'élèves)
  - Secteurs en grande difficulté : Lure, Gy, Marnay, Champlitte, Pesmes, Melisey…
  - Mandat d'un DDEN : 4 ans

❖Ecoles fleuries :

Brigitte Fouquet, Martine Georges et Annie Oudot dressent un bilan de la campagne « écoles fleuries » 2021 / 2022.

- Nombre d'écoles inscrites : 12
- Classement des écoles primées :
  1. Ecole de Bouligney et école de Villers le Sec : 1ères
  2. Ecole de Fougerolles « les Fougères » : 3ème
- Montant des prix :
  1. Ecoles classées 1ères : 150.00 € chacune
  2. Ecole classée 3ème : 120.00 €
  3. Autres écoles (9) : 60.00 € chacune.
  4. Total des prix remis : **960.00 €**
- Critères dévaluation définis par la Fédaration :
  1. Aménagement extérieur de l'école,
  2. Travail en équipe avec le périscolaire
- Autres observations :
  1. Projet de « stickers » pour les écoles (à apposer sur la porte d'entée)
  2. Partenariat DDEN / OCCE arrêté (manque de participation de l'OCCE à cette action)
  3. Alléger le dossier pédagogique à élaborer par chaque école candidate (constitue un frein actuellement)
  4. Certaines écoles associent le périscolaire à l'école dans leur action (ce qui permet au périscolaire de prendre le relais en été pour l'entretien des plantations.

❖Assemblée générale de novembre 2022 à Ronchamp :

- Lieu pressenti : Ronchamp

  Deux ateliers sont proposés :

- Atelier « l'argent à l'école » ; questions à aborder :
  - Les débordements éventuels dans la gestion des coopératives scolaires (gestion de fait ?)
  - Obtenir communication d'un bilan de la coopérative scolaire à l'un des conseils d'école de l'année.
  - Elaborer une feuille de route pour les DDEN concernant la coopérative scolaire.
  - Animatrice : Brigitte Fouquet
  - Rapporteur : Patrick Villequez

- Atelier « le harcèlement scolaire »
  - Animateur : Michel Bardet
  - Rapporteur : François Vetter

- Créer un groupe de travail au sein des DDEN 70 ; travailler avec la cellule dédiée de la DSDEN
- Proposer une intervention aux directeurs et directrices d'écoles.
- Créer une vidéo sur ce thème (à installer sur le site des DDEN 70)

- Autres observations :
  - Examiner la situation des associations de parents d'élèves
  - Voir le site OCCE : dépenses possibles pour une coopérative scolaire.

❖Point financier : bilan 2020

- Mme Renée VAIRON, trésorière de l'association des DDEN 70, présentera le bilan financier de l'exercice 2021 / 2022 à la prochaine réunion du CA 70.
- Elle souhaite être remplacée à son poste : appel aux candidats !
- Cotisations 2022 / 2023
  - Cotisation seule (sans abonnement au journal le Délégué) : 15.00 €
  - Cotisation avec l'abonnement : 25.00 €
- Changement de banque :
  - Les DDEN 70 ouvriront un compte auprès de la banque « Crédit mutuel »
  - Les DDEN de chaque secteur sont invités à clôturer leur compte « Banque postale »

❖Un souhait :

Que tous les présidents des délégations de secteurs « remontent »

- ✓ Les cotisations à Mme Vairon, trésorière :

  Adresse : 3, rue de Franche Comté – 70000 - Vesoul

- ✓ Les rapports de visites et rapports généraux au président Laurent Garret

  Adresse : 7, lotissement Boileau – 70800 - JASNEY

dans les meilleurs délais,

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16h 30.

Fait à Breuchotte le 23 octobre 2022

Le secrétaire de séance,

Jean-Louis MAUFFREY